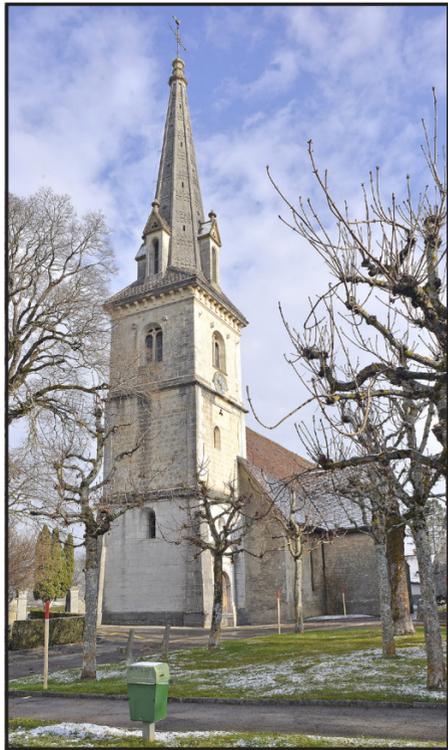


D'importance patrimoniale et historique

# L'église de Môtiers va faire peau neuve

Datant probablement du 8<sup>e</sup> siècle, l'église Notre-Dame va être l'objet d'une importante restauration durant l'année 2021. Des travaux, tant intérieurs qu'extérieurs, sont nécessaires pour pérenniser cet édifice d'une haute valeur patrimoniale.



qui a initié l'idée d'une rénovation, il y a huit ans, nous explique que plusieurs éléments demandaient une rapide prise en charge, notamment la toiture et les murs de l'édifice. Dans la voix du président de l'association transparaît une certaine joie à l'idée d'enfin voir la concrétisation de ce projet.

## Nouvelle rénovation, anciennes techniques

L'église paroissiale Notre-Dame, rebâtie aux 15<sup>e</sup> et 16<sup>e</sup> siècles, a déjà connu plusieurs rénovations dont la dernière date de 1981. Néanmoins, ces dernières n'ont pas pu préserver l'édifice des atteintes du temps, ainsi, les dommages du bâtiment nécessitent une restauration importante. « Également, les techniques employées dans les précédentes rénovations ont provoqué certains dégâts d'aujourd'hui », détaille le diacre. En exemple, les renforts en béton, totalement hermétiques, qui n'ont pas « permis aux murs de respirer » et qui ont favorisé le développement d'une humidité malsaine.

L'année 2021 sera celle de la réhabilitation pour l'église de Môtiers. Certes, des travaux de drainage et d'assainissement des pieds de la façade ont déjà eu lieu au mois de septembre dernier, mais les plus importantes étapes de restauration se feront tout au long de cette année. Elles consisteront à réparer les crépis extérieurs et intérieurs, les parements en pierre de taille du clocher, à restaurer la charpente médiévale, à consolider le beffroi et à remplacer le système de chauffage. « Je suis très content car l'église le mérite », nous avoue Jean-Samuel Bucher, diacre de la paroisse du Val-du-Travers et président de l'Association pour la restauration de l'église de Môtiers. Celui

L'actuelle réhabilitation se fera avec des procédés anciens et respectueux des constructions médiévales en pierre. Celle-ci a été confiée au soin du bureau d'architecture et d'ingénierie Stirnemann qui a déjà participé à la réfection de la Maison des Six-Communes à Môtiers. « À la fois pour collaborer avec les acteurs locaux et l'expertise », souligne Jean-Samuel Bucher. Le chantier ne devrait pas dépasser l'année 2021, même si la priorité n'est pas à la rapidité, mais à la qualité de la restauration de cette église qui daterait du 8<sup>e</sup> siècle.

Voir suite en page 3

Réalisons ensemble vos projets éNergétiques

**Solutions de confort clé en main**

- Photovoltaïque
- Installation électrique
- Pompe à chaleur
- Domotique

Contactez-nous  
Offre gratuite et sans engagement  
viteos.ch / 032 886 0 886

**viteos**  
maître vos énergies

# Courrier

# Val-du-Travers

## HEBDO

Maison fondée en 1854

Editeurs | Imprimeurs | Montandon Sàrl  
Impressum Rédaction :  
Place d'Armes 15 - 2114 Fleurier  
+41 32 861 10 28  
info@courrierhebd.ch

Abonnement annuel suisse : Fr. 80.- TTC

Publicité (+ TVA) :  
Annonce : Fr. 0.65 le mm. Réclame : Fr. 1.20 le mm  
Délai pour le dépôt des annonces :  
Mardi à 12 h.  
Tirage : 7250 exemplaires

Distribué le jeudi dans tous les villages du Val-de-Travers

## LES TITRES DE LA SEMAINE

Jeudi 18 février 2021 **N°7**

### PAGE 3

#### COVID-19

Le Conseil fédéral prévoit un premier assouplissement prudent à partir du 1<sup>er</sup> mars.

### PAGE 7

#### VOTATIONS COMMUNALES

Les domaines de Longeague et des Œillons vus par les référendaires et le Conseil communal.

### PAGE 12

#### VOLLEY LNA

Les joueuses du coach Luiz Souza à un cheveu de déjouer les pronostics face à Genève Volley.

### PREMIER CAHIER

Infos communales 2  
Chronique régionale 3  
Carnet de la semaine 4

### DEUXIÈME CAHIER

Infos utiles 5  
Bonnes tables 5  
Chronique régionale 6, 8  
Votations 7

### TROISIÈME CAHIER

Chronique régionale 9-10  
Affaires immobilières 11  
Les sports 12

3 CAHIERS | 12 PAGES

## tous Azimuts!

### Noir, nid d'abeille & Cie

Avec ces frimas hivernaux, un plat riche d'histoire et de tradition s'impose sur les tables des contrées neuchâteloises... Les tripes à la mode du pays précité. Ce mélange des quatre estomacs bovins, mijotés au bouillon et vin blanc, agrémentés de vinaigrette aux herbes et de mayonnaise, maison bien sûr ! Je décèle déjà les grimaces chez certains, car le plat cantonal divise autant que l'ajout de crème dans un papet en pays de Vaud.

Pourtant, il s'inscrit dans la tendance « noose to tail », du museau à la queue, anti-gaspi assuré, et se révèle très digeste : 3 g de lipides pour 100 g de panse. Qui dit mieux ? Seule la mayo vient alourdir la tripaille doucement mijotée. De plus, il y a ce plaisir de ces légumes fondants, gorgés de bouillon goûteux et cette vinaigrette rapicolante ! Cette potée a rythmé les hivers de mon enfance et aujourd'hui, je ne manquerai pour rien un plat de tripes bien de chez nous...

Toujours pas convaincu ? Êtes-vous vraiment Neuchâtelois ? Je ne vous blâme pas, mais tant pis pour vous, je me réserve les restes pour les sauter au cumin, un autre plaisir... et non coupable.

Rabov

## Décès

M. Roger-René Richard,  
81 ans, Fleurier.

M<sup>me</sup> Edith Perrinjaquet,  
née Hänni, 83 ans, Travers.

M<sup>me</sup> Danièle Stauffer,  
67 ans, Couvet.

## En plus dans ce numéro

Optique Gargantini à Couvet : oui aux valeurs personnelles, non aux lunettes banales !

Le défi du numérique au quotidien : Stéphane Jeanneret, de Môtiers, présente son entreprise Alysco.

## Ré rectificatif

Dans l'édition de jeudi 11 février dernier, nous avons titré « Unihockey 4<sup>e</sup> ligue » alors que le club évolue en 3<sup>e</sup> ligue.



## INFORMATIONS COMMUNE DE VAL-DE-TRAVERS

### ÉDITO

## « SIGNER AVEC BÉBÉ » : UN MOYEN DE COMMUNIQUER BIEN AVANT LA MAÎTRISE DE LA PAROLE

Depuis plusieurs mois, la direction des structures d'accueil de la commune de Val-de-Travers a mis en place un programme de formation pour ses collaborateurs(trices), pour leur apprendre le langage des signes dans le but de le pratiquer avec les bébés de 0 à 2 ans qui fréquentent nos crèches.

Une vingtaine de collaborateurs(trices) ont participé à cette formation et reçu une base commune ainsi que les outils nécessaires à la transmission de la langue des signes aux enfants. Le programme s'est articulé autour de plusieurs thèmes de communication basiques comme la famille, les animaux, l'environnement et le quotidien du bébé, les soins et l'hygiène, l'alimentation, l'émotion et la communication ou encore les fêtes et les saisons. Pour chaque thème, quelques séquences ont été signées et filmées à des fins de formation.

L'introduction de la communication gestuelle au sein de ces groupes permet aux enfants de communiquer leurs besoins, leurs peurs ou leurs interrogations à l'adulte bien avant l'apparition du langage. Elle permet aussi à l'adulte de mieux cerner et accompagner les besoins des enfants dès

leur plus jeune âge, de favoriser les liens entre enfants et adultes ainsi que de réduire la frustration ou encore les états de crise chez certains enfants.

Renforcer le langage par les signes permet à l'enfant de se sentir plus en confiance et plus actif dans la communication avec l'adulte. Sa curiosité s'éveille et son désir naturel de partager se fait sentir notamment pendant les activités telles que récits d'histoires ou de comptines, permettant aussi de varier ces moments de complicité entre enfants et adultes, et incitant ainsi l'enfant à être acteur de cette communication, même sans pouvoir parler.

La pandémie aura certes mis un frein à la progression de ce projet, mais on ne peut que se réjouir de pouvoir diversifier la communication avec ces tout petits enfants, dans un contexte où le port du masque aura des conséquences inévitables que nous ne maîtrisons absolument pas.

### ANNONCES

#### ABBAYE DE FLEURIER (SOUS RÉSERVE DE LA SITUATION SANITAIRE)

Les sociétés locales et les marchands itinérants désirant exploiter un stand ou une buvette lors de la prochaine fête de l'Abbaye du 26 au 28 juin 2021, sont priés de s'inscrire par écrit.

Les demandes doivent contenir une description succincte de l'offre proposée ainsi que les éventuelles patentes ou autorisations dont le demandeur est titulaire et qui sont en lien avec l'activité qu'il est prévu d'exercer dans le cadre de la fête. Les dimensions du stand doivent également être indiquées.

Les demandes doivent être adressées à :

**Commune de Val-de-Travers,  
Protection de la population,  
Grand-Rue 38, 2108 Couvet  
jusqu'au 31 mars 2021**

Passé ce délai, les réservations ne seront plus prises en considération.

### VOS COLLABORATEURS COMMUNAUX

#### SERVICE DE L'EAU

Potabilisation des eaux brutes et traitement des eaux usées sont les deux grands domaines du service de l'eau qui fait partie du dicastère des infrastructures. Le service situé à Fleurier, à la rue des Moulins 28, est composé du chef de service, d'une collaboratrice spécialisée à 25% et de 2,5 collaborateurs techniques.

Le service de l'eau traite et surveille les eaux de boisson, soit 1,6 million de m<sup>3</sup> annuellement. Il entretient les infrastructures, la machinerie et le réseau. Le tout est composé de treize stations de pompage ou de traitement, de treize réservoirs, d'environ 125 km de conduites de distribution et d'environ 2'800 compteurs.

Le service de l'eau entretient également les trois stations d'épuration, ainsi que les deux stations de relevage. Il s'assure du bon traitement des eaux usées en effectuant lui-même les analyses des eaux rejetées, à raison d'une fois par semaine.



De gauche à droite : Yvan Vuille, Stéphane Robert-Nicoud, Jenny Blatti, Jérôme Berger et Johnny Vonlaufen (04/24)

©Tam Berger

### ÉCHO DES AUTORITÉS

#### PARC DU MIDI : REVALORISATION ET MISE EN LOCATION

Parking des employés de l'usine Dubied durant de nombreuses années, le parc du Midi de Couvet, situé au sud des bâtiments industriels, a ensuite connu une lente désaffectation et s'est peu à peu transformé en « terrain vague » utilisé pour l'entreposage de véhicules, plus ou moins entiers et plus ou moins en état de marche.

La redynamisation du quartier, qui a vu la construction de plusieurs maisons individuelles ces dernières années, et les interpellations justifiées de certains riverains quant à la situation peu satisfaisante ont conduit le Conseil communal à repenser cet espace (devenu propriété privée de la commune après la fermeture de Dubied) et à plancher sur un nouveau concept de stationnement.

Depuis le début de cette année, le parc du Midi est ainsi divisé en deux zones : une zone courte durée (places de stationnement en blanc) et une zone longue durée (places en jaune). Si la première zone est accessible aux véhicules au même titre que les autres cases situées dans les villages (avec un maximum de trois semaines sans déplacer son véhicule), la seconde zone permet de garer son véhicule pour un mois,

six mois ou encore une année contre une location (50 francs par mois ou 250 francs par semestre).

Les conditions sont fixées dans un arrêté accessible sur [www.vdt.ch/sites/default/files/2021-02/113.1.13-modalités-autorisations-parking-midi-couvet-acc210127.pdf](http://www.vdt.ch/sites/default/files/2021-02/113.1.13-modalités-autorisations-parking-midi-couvet-acc210127.pdf)

Les personnes intéressées par la location d'une place peuvent contacter le dicastère de la protection de la population

T. 032 886 43 40

[ProtectionPopulation.VDT@ne.ch](mailto:ProtectionPopulation.VDT@ne.ch)

Cette démarche de revalorisation fait partie intégrante du projet communal de réduire le nombre de voitures-tampons qui utilisent assidûment le domaine public au détriment des autres usagers.

### OFFRES D'EMPLOI

#### À LA RECHERCHE D'UN EMPLOI ?

Consultez nos offres d'emploi sous :

Facebook

NEMO News

[www.vdt.ch/page/offres-demploi](http://www.vdt.ch/page/offres-demploi)

## EN BREF

#### DU MATÉRIEL DE PROTECTION « SWISS MADE » POUR LA COMMUNE

Accessoire essentiel en cette période de pandémie, le masque de protection à long temps été fabriqué à l'extérieur des frontières suisses. Depuis plusieurs mois, ce morceau de polypropylène a toutefois retrouvé ses lettres de noblesse auprès des industriels de notre pays.

Pour soutenir une initiative locale (parmi d'autres), la commune de Val-de-Travers a récemment commandé les masques destinés à ses collaborateurs auprès d'un fabricant situé à L'Auberson. Il en est de même depuis le début de la pandémie avec le gel hydroalcoolique et le désinfectant de surfaces utilisés au sein des locaux communaux : le premier provient d'une entreprise fleurisane et le deuxième d'une distillerie môtisane. Du « swiss made » pour un prix concurrentiel : notre collectivité ne peut que féliciter ces entrepreneurs de leur réactivité et de leur dynamisme.

## EN BREF

#### COUVET – COUP DE FRAIS À LA RUE DE LA FLAMME

La haie bordant une partie de la rue de la Flamme, à Couvet, aura droit à une coupe les jours prochains. Il s'agit de retrouver un meilleur équilibre dans sa composition, en favorisant le rajeunissement et les buissons. Cette coupe, entreprise aussi pour des raisons sécuritaires, représentera sans doute un changement visuel important à court terme, mais elle a été réfléchie en tenant compte de l'évolution de ce qui sera maintenu, ainsi que des enjeux en termes de biodiversité.



# L'église de Môtiers va faire peau neuve

Suite de la page 1

## Diverses sources de financement

Ce projet de réhabilitation est mené par l'Association pour la restauration de l'église de Môtiers, constituée en 2018. Depuis, celle-ci a patiemment recherché des donateurs et mécènes pour le financement d'une partie de la rénovation, estimée à environ 2 millions de francs. L'association s'est approchée de nombreuses fondations, associations, paroisses et s'est tournée vers l'ensemble des communes de Suisse. Résultat de cette recherche de fonds : 663'561 francs. Le reste du budget sera constitué de subventions fédérales (Fr. 338'000.-) et cantonales (Fr. 270'000.-) ainsi que de l'apport de la Commune de Val-de-Travers, propriétaire de l'édifice (environ Fr. 600'000.-).

« La Commune a produit un véritable effort », relève Jean-Samuel Bucher, en soulignant qu'il est depuis plusieurs années en contact étroit avec Yves Fatton, président du Conseil communal et chargé du dicastère en question. Également, le diacre se montre étonné de la générosité de certaines paroisses suisses alémaniques et ne manque pas de souligner l'apport de la Loterie romande. Pour le reste, la discrétion restera de mise, toutefois, Jean-Samuel Bucher est satisfait du montant récolté, alors que les communes ont toujours moins de moyens à disposition et que les acteurs du mécénat sont toujours plus sollicités.

## Importance patrimoniale et historique

Cette restauration offre aussi des possibilités d'analyse archéologique à l'Office cantonal du patrimoine et de l'archéologie (OPAN). « L'étude durera deux ou trois semaines et consistera principalement dans l'analyse des murs décrépis », explique Jacques Bujard, chef de l'OPAN et conservateur cantonal. Déjà, quelques observations ont pu être menées et s'avèrent prometteuses pour établir la chronologie et les étapes de la construction de l'édifice. Le conservateur cantonal nous expose que le site du prieuré Saint-Pierre, fondé au tournant des 6<sup>e</sup> et 7<sup>e</sup> siècles, a déjà été l'objet de plusieurs études, mais que l'analyse de l'église Notre-Dame demeure en quelque sorte la dernière « pièce du puzzle ». « Cette analyse est de grande valeur, car nous n'avons que très peu d'archives et sources écrites », précise Jacques Bujard, en ajoutant que les premières mentions de l'église ne datent que de 1100.

De ce fait, l'église Notre-Dame et le prieuré Saint-Pierre,

auquel elle était rattachée avant la réforme, constituent un important témoignage du développement monastique dans l'Arc jurassien, à l'instar des premiers lieux de culte de Romainmôtier. « Ceci nous renseigne sur les axes de circulation et les lieux de passage de l'époque », explique le conservateur cantonal. Un monastère n'est pas uniquement lieu de prière, mais surtout un organisme de contrôle et de régulation des flux de circulation. L'église paroissiale de Môtiers recèle encore quelques secrets.

La population aura l'opportunité de « vivre » la réhabilitation de l'église au plus près à l'occasion des Journées européennes du patrimoine, le 12 septembre prochain. Ce jour-là, le site sera accessible aux visiteurs et le comité de l'Association pour la restauration de l'église de Môtiers et des représentants de l'OPAN seront présents pour répondre à toutes leurs interrogations. Enfin, un site internet au sujet de la rénovation de l'édifice est en phase de construction (<https://sites.google.com/view/eglisedemotiers/accueil>).

Gabriel Risold

## INFOSNEIGE

### Informations du 18 février à 7 h 25

#### Ski alpin

Le domaine skiable **Buttes-La Robella** est fermé ([www.robella.ch](http://www.robella.ch)).

Les remontées mécaniques suivantes **des Rasses** sont ouvertes : les Rasses I, II, III, les Avattes I, le cochet ainsi que la zone débutants.

#### Ski nordique

Les conditions pour le Centre des Cernets ainsi que celui de Couvet sont bonnes à praticables.

Plus de 50 km tracés, classique et skating, entre Les Rasses - Les Cluds - La Caravane - La Combaz - Les Rochats - Prises Gaille - Chez Amiet - La Ronde Noire.

La liaison du Mont-des-Cerfs ainsi que la liaison de La Côte-aux-Fées sont fermés ([www.yverdonlesbainsregion.ch](http://www.yverdonlesbainsregion.ch)).

## Covid-19

# Un premier assouplissement prudent

Lors de sa séance du 17 février, le Conseil fédéral propose un assouplissement prudent et progressif, afin de redonner davantage de place à la vie économique et sociale tout en évitant au maximum une troisième vague épidémique. Le Conseil fédéral se prononcera définitivement sur ces assouplissements le 24 février, après avoir consulté les cantons.

Le nombre de contaminations, d'hospitalisations et de décès a continué à baisser ces dernières semaines, et la pression sur le système de santé s'est relâchée. La situation épidémiologique reste toutefois incertaine, car les nouvelles souches du virus continuent à se propager dans notre pays.

## Assouplissements

Le Conseil fédéral propose d'assouplir prudemment et par étapes les mesures de lutte contre le coronavirus à partir du 1<sup>er</sup> mars, en commençant par réautoriser les activités présentant un faible risque de contamination. D'autres assouplissements suivront tous les mois, si la situation épidémiologique le permet, ce qui laissera suffisamment de temps pour observer l'évolution de la situation dans l'intervalle.

## Évaluation des risques

Dans un premier temps, la priorité sera donnée aux activités qui permettent le port du masque et le respect des distances. D'autres aspects spécifiques seront aussi pris en compte, comme le nombre de personnes concernées, si l'activité se déroule à l'extérieur ou si elle induit

de nombreux déplacements. Enfin, le Conseil fédéral tiendra aussi compte de l'impact social et économique des mesures, notamment sur les jeunes.

## Première étape

Pour commencer, tous les commerces doivent pouvoir rouvrir leurs portes à partir du 1<sup>er</sup> mars. Le nombre de clients doit être limité, dans les différents magasins comme dans les centres commerciaux.

Les musées et les salles de lecture des archives et des bibliothèques doivent également pouvoir rouvrir, de même que les installations de loisirs et de divertissement en extérieur, à savoir les zoos, les jardins botaniques et les parcs d'attractions. Les installations sportives, comme les patinoires, les terrains de tennis et de football ainsi que les stades d'athlétisme doivent eux aussi pouvoir rouvrir. À noter que seuls les groupes de cinq personnes maximum sont autorisés. Dans le sport adulte de masse, les compétitions et les manifestations restent interdites.

Quant aux manifestations privées à l'extérieur, elles sont à nouveau possibles, mais ne peuvent réunir que 15 personnes au maximum.

## Plus de possibilités pour les jeunes

Le Conseil fédéral souhaite désormais augmenter la limite d'âge à 18 ans et élargir les activités autorisées. L'animation enfance et jeunesse en milieu ouvert doit par ailleurs être à nouveau accessible.

## Deuxième étape avant Pâques

La deuxième étape des assouplissements est prévue le 1<sup>er</sup> avril et pourrait par exemple concerner les manifestations culturelles et sportives accueillant du public (dans un cadre très restreint), de même que les activités sportives à l'intérieur et les terrasses des restaurants.

## Consultation des cantons

Le Conseil fédéral décidera des premiers assouplissements et des prochaines étapes lors de sa séance du 24 février, après consultation des cantons. Toutes les autres mesures qu'il a prises les 18 décembre 2020 et 13 janvier 2021 doivent être prolongées d'un mois, jusqu'à la fin mars.

Comm.

## RHNe - Val-de-Travers

# De nouvelles prestations spécialisées pour la population

En partenariat avec le RHNe, la Ligue pulmonaire neuchâteloise propose désormais des consultations pour l'apnée du sommeil, l'éducation ventilatoire et le sevrage tabagique. Cette nouvelle offre renforce l'attractivité du site de Couvet.



La Maison de vie et de santé de Couvet étend ses prestations. La Ligue pulmonaire neuchâteloise (LPNE), en partenariat avec le Réseau hospitalier neuchâtelois (RHNe), propose de nouvelles consultations spécialisées, le lundi et le mercredi matin, à la population du Val-de-Travers. Les prestations proposées sont les mêmes que celles qui sont offertes par la LPNE à La Chaux-de-Fonds, Pesieux et Neuchâtel : prise en charge et suivi de syndromes d'apnée du sommeil,

consultation pour le sevrage tabagique, éducation ventilatoire, assistance sociale spécifique ou encore suivi psychologique.

Dès la fin des restrictions liées à l'épidémie de Covid-19, la LPNE mettra également en place un groupe d'activité physique adaptée hebdomadaire au sein du complexe sportif de Couvet avec deux coaches professionnels. Le groupe PASAS (groupe d'entraide autogéré soutenu par la LPNE) réalisera éga-

lement régulièrement une activité de nordic walking au départ du Val-de-Travers.

Ces nouvelles prestations renforcent l'attractivité de l'ancien site hospitalier, devenu le 1<sup>er</sup> juin 2017 la Maison de vie et de santé en partenariat avec la fondation Les Perce-Neige, qui y accueillent des personnes cérébrolésées sévères dans le cadre d'un concept résidentiel spécifique, ainsi que des personnes polyhandicapées ayant besoin d'un encadrement santé conséquent. La fondation s'appuie sur une partie du personnel du RHNe sous mandat de prestation.

Le site de Couvet dispose également d'une policlinique ouverte de 8h à 22h, d'un départ SMUR 24/24, d'un cabinet médical de groupe, d'un cabinet de gynécologie et de consultations spécialisées (néphrologie, rhumatologie, orthopédie, ophtalmologie, ORL, oncologie, radiologie) ainsi que d'un laboratoire, de la physiothérapie, de l'ergothérapie et de la nutrition ambulatoires.

Comm.

## Avis mortuaires

### Fleurier

Marie-Antoinette Richard-Riat, Hervé et Sylvie Richard-Jacot, et leurs filles,

André et Gudrun Richard et famille, Lucien et Evelyne Richard et famille,

Michel et Danielle Riat et famille, Lucien et Monique Riat et famille,

ainsi que les familles parentes, alliées et amies

ont la tristesse de faire part du décès de

### Monsieur Roger-René RICHARD

survenu le 11 janvier 2021, à Fleurier, à l'âge de 81 ans.

Au vu des circonstances actuelles, la cérémonie a eu lieu dans l'intimité de la famille.

La famille remercie tout particulièrement le Dr Caretti pour ses soins et son humanité ainsi que le groupe des infirmières de Nomad au Val-de-Travers.

#### Adresses:

Marie-Antoinette Richard  
Rue de L'Orée 9  
2114 Fleurier

Hervé et Sylvie Richard  
Grand Rue 20  
2037 Montmolin

Cet avis tient lieu de lettre de faire-part

### Couvet

*La mort n'est que le début  
d'une autre vie*  
Julien Leullier

Les familles Stauffer, Knapen, Bachmann, Dos Reis, Bianco et Battista

ont la tristesse d'annoncer le décès de

### Madame Danièle STAUFFER née le 28 novembre 1953

Selon son souhait, ses souffrances ont été abrégées avec l'aide d'Exit, le 15 février 2021.

Gratitude et remerciements sont adressés aux médecins, les docteurs Dal Zotto et Gagnier; à tous les intervenants de La Ligue Pulmonaire; aux infirmières, Gaby, Chantal et Martine; aux soins à domicile, La fée du logis ainsi qu'à Pro Senectute.

Pour honorer sa mémoire, vous pouvez adresser un don en faveur de La Ligue Pulmonaire neuchâteloise, IBAN CH43 0900 0000 2000 1909 5, mention «Don deuil Danièle Stauffer».

#### Adresses de la famille:

Yves Stauffer Michel Stauffer  
Clos-Guyenet 3 Les Raies 5  
2108 Couvet 2115 Buttes

Cet avis tient lieu de lettre de faire-part



C'est avec une grande tristesse, que la société des pêcheurs de la Haute-Areuse a appris le décès de

### Monsieur Libero MACUGLIA

membre et ancien organisateur des travaux piscicoles. C'était un membre très apprécié. La société tient à adresser ses plus sincères condoléances à sa famille.

### Réctificatif

*Je me couche et aussitôt je m'endors en paix,  
car c'est toi seul, Eternel, qui me donnes  
la sécurité dans ma demeure.*

Ps 4.9

#### Sa fille:

Annrose Leuba,

#### Son petit-fils:

Joël Masmejan et sa compagne,

Ses sœurs, son frère, ses beaux-frères et belles-sœurs, ses neveux et nièces,

ainsi que les familles parentes, alliées et amies

ont la tristesse de faire part du décès de

### Monsieur Francis LEUBA

qui s'est endormi paisiblement à son domicile, le 3 février 2021, dans sa 91<sup>e</sup> année.

La cérémonie d'adieu a eu lieu dans l'intimité.

#### Adresse de la famille:

Annrose Leuba  
Chemin du Creux-du-Loup 1  
1197 Prangins

Cet avis tient lieu de lettre de faire-part

### Travers

*C'est doux la nuit de regarder le ciel.  
Quand tu regarderas les étoiles,  
puisque j'habiterai dans l'une d'elles,  
puisque je irai dans l'une d'elles.*

A. de Saint-Exupéry

#### Ses enfants:

Christian et Michelle Perrinjaquet, leurs enfants,  
Patrice Perrinjaquet et sa compagne Sandrine et sa fille Svanhild,  
Corinne Perrinjaquet,

#### Ses petits-enfants:

Laura, Neil Perrinjaquet,  
Frédéric Lecrocq et sa compagne Nicole et leurs enfants,

Jean-Max et Anne-Marie Huguenin et famille,

ainsi que les familles parentes, alliées et amies

ont le profond chagrin de faire part du décès de

### Madame Edith PERRINJAQUET née Hänni

enlevée à leur tendre affection, le 10 février 2021, dans sa 84<sup>e</sup> année.

La cérémonie d'adieu a eu lieu dans l'intimité de la famille.

#### Adresse de la famille:

Corinne Perrinjaquet  
Rue des Deux-Fontaines 14  
2105 Travers

Cet avis tient lieu de lettre de faire-part



VAL-DE-TRAVERS

Toutes formalités  
À votre service 24 h sur 24  
Prévoyance funéraire

Tél. 032 861 12 64

Tél. 032 861 38 35 - pf.dubois@bluewin.ch

## Remerciements

Réconfortée par vos innombrables témoignages de sympathie et d'affection reçus lors du décès de

### Madame Colette ETIENNE

sa famille vous remercie très sincèrement, vous tous, parents, amis proches ou lointains, du soutien que vous lui avez apporté par votre présence, vos fleurs, vos messages chaleureux ou vos dons.

Elle vous prie de trouver ici l'expression de sa profonde reconnaissance.

Môtiers, février 2021

## In memoriam

### Isidoro 1991 - 19 février - 2021



*30 ans d'absence ?  
Absolument pas !*

*Car c'est justement toi, qui, de ton propre bagage et parmi tant d'autres valeurs toutes aussi importantes, nous as appris ce lien qui ne connaît ni barrières, ni limites et encore moins de frontières.*

*30 ans sans te voir, t'entendre, te sentir, mais pas un seul crépuscule sans te vivre.*

## EN CAS D'URGENCE

un problème de santé ?  
composez le bon numéro :

urgences: **144**



services de garde:  
médecin  
pharmacien  
dentiste  
**0848 134 134**



hotline pédiatrique:  
**032 713 38 48**

ne.ch

Les pharmacies de service au Vallon sont ouvertes au public le dimanche et jours fériés de 11 h à 12 h et de 17 h à 18 h.

Policlinique de l'RHNe  
Val-de-Travers, Couvet  
(7j/7 et 24h/24)

Rendez-vous suivi  
et pansements **032 919 47 08**

Permanence  
médico-chirurgicale **0848 134 134**

Ambulance **144**

Intoxication **145**

Police-secours **117**

Service de défense incendie  
et de secours (SDIS Valtra) **118**

Police neuchâteloise

Fleurier **032 889 62 27**

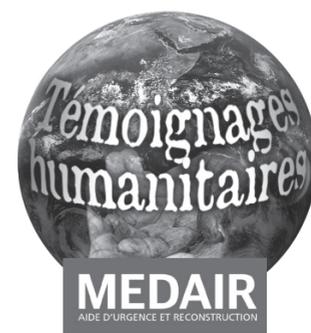
Service de l'eau  
de Val-de-Travers **032 886 43 78**

NUMÉRO D'URGENCE

Du lundi au jeudi, de 17h à 7h ainsi que le vendredi après-midi, le week-end et les jours fériés. En dehors de ces heures, le service de l'eau est atteignable au **032 886 43 45**

En cas de fuite ou autres problèmes concernant le réseau d'eau sis sur le domaine public.

Services religieux :  
voir en page 8



## L'espoir se profile : retour au Soudan

11 janvier 2021, Meghan North,  
18 novembre 2020

En 2012, Medair quittait le Soudan et clôturait le bureau de Khartoum.

Pendant douze ans, Medair est intervenue auprès des familles soudanaises victimes de décennies de conflits. Mais le Soudan est resté dans nos cœurs pendant longtemps, comme à chaque fois que nous quittons un pays.

### Un retour au Soudan

En février 2020, nous y sommes retournés. Huit ans après la clôture, voilà qu'une équipe de Medair réactive sa présence au Soudan pour venir en aide aux communautés affectées par l'urgence climatique et par les effets sur le long terme des conflits. Les besoins humanitaires sont extrêmement élevés : l'inflation des denrées alimentaires, l'absence de structures de santé et l'accès limité à l'eau et à l'assainissement contribuent à l'augmentation d'un taux de malnutrition alarmant. Tandis que les produits de base comme l'essence et le pain viennent à manquer, les taux d'inflation empêchent les familles de subvenir à leurs besoins. Sans parler des effets de la pandémie.

Nous avons focalisé notre première intervention sur l'installation de stations de lavage des mains dans un centre de santé situé au sein d'un campement informel en dehors de Khartoum, ainsi que sur la distribution d'équipements de protection individuelle aux employés du centre de santé. Le but étant de limiter la transmission de la Covid-19. En parallèle, nous avons distribué des articles d'hygiène à la population accompagnés de messages clés sur les moyens de prévention. « Les membres de la communauté parlent de notre action entre eux, et à chaque fois qu'ils savent que nous allons prendre la parole, ils viennent nous entendre, » raconte Nasraldeen, promoteur de santé au sein de la communauté. « Ils veulent vraiment en savoir davantage, surtout comment éviter la maladie et comment protéger leurs familles. »

À suivre



**C-FEE**  
077 506 36 93  
C-FEE@bluewin.ch  
2114 Fleurier

**A VOTRE SERVICE:**

- Classement de vos documents
- Gestion de vos paiements
- Analyse de votre situation financière
- Établissement d'un budget ménage
- Établissement de la déclaration d'impôts
- Un conseil personnalisé

Les familles, les jeunes et les seniors.  
Simplifiez-vous la vie et déléguez ces tâches. Prenez le temps pour vous!  
Pour info, les économies annuelles peuvent être considérables même pour les revenus modestes. Rendez-vous occasionnel ou sur abonnement (de 58 CHF/mois).  
Possibilité de déplacement à votre domicile.



**Veillées de prières œcuméniques dans le temps de Carême de 19h30 à 20h15**

**Temple des Verrières**  
mercredi 24 février 2021

**Eglise catholique de Fleurier**  
mardi 9 mars 2021

**Temple de Couvet**  
mercredi 17 mars 2021

**Eglise catholique de Travers**  
mardi 23 mars 2021

*Un temps de prière, de méditation durant le carême avec le thème de la campagne, Justice climatique maintenant!*

*Un temps de prière, de méditation pour la terre, pour l'humanité! Un temps avec Dieu!*

Animation : les pasteurs/es, diacres, prêtre et animatrice pastorale de nos paroisses, avec des musiciens/nes

## Bonestables



**Café - Restaurant La Gittaz**  
STE-CROIX - 1241M - 024.454.38.38 - LAGITTAZ.CH

**à l'emporter**  
**Langue de boeuf**  
Sauce aux câpres, riz, légumes  
Fr. 25.-

Réservations au  
**079 212 86 13**



**Toujours nos plats à l'emporter**

**Vendredi 19 février**  
Lasagne

\*\*\*

**Mercredi 24 février**  
Blanquette de veau, purée maison

\*\*\*

**1<sup>er</sup> mars, dès 9h30**  
Gâteau au fromage + tripes à la neuchâteloise

**Sur réservation**

032 861 2008  
GRÉNIER 11  
2114 FLEURIER



**Boucherie Traiteur Henri Racine**  
Grand-Rue 5 - 2105 Travers  
Tél. 032 863 13 42 - Fax 032 863 24 38

**Action de tripes Fr. 13.-/kg**  
du jeudi 18 au samedi 27 février inclus  
**le goût du vrai**

**Nous, les Vallonnières et Vallonniers opposé-e-s à la vente des domaines de Longeaigne et Les Œuillons**

serons devant la Migros de Fleurier samedi 20 février 2021 de 9h à midi pour vous rencontrer

**Venez nombreux et n'oubliez pas de voter!**



**Sarah Modolo**  
Thérapeute

Rue de la Montagnette 19 - 2114 Fleurier  
079 290 76 61 - info@sarah-modolo.ch  
www.sarah-modolo.ch

Les Langues de boeuf - Tripes - Sushi - Carpaccio - Pommes frites - Purée - Haricots - Tomates farcies - Omelette norvégienne - Mille feuille - Pizza - Viandes - Saumon - Boudin - Grenouilles - Moules frites - Crevettes - Tripes - Magret - Canard - Gras - Caille farcie - Purée - Haricots - Mille feuille - Soupe à l'oignon - Mille feuille - Mille feuille - Biscuits - Viande sucrée - Tournedos - Frites - Mille feuille - Glace - Boudin - Grenouilles - Moules frites - Croûte aux tripes - Sushi - Carpaccio - Foie gras - Caille farcie - Haricots - Tomates farcies - Mille feuille - Magret - Mille feuille - Pizza - viande sur ardoise - Glace - Frites de mers - Truites - Rillettes - Pommes frites - Purée - Soupe à l'oignon - Magret de canard - Omelette norvégienne - Mille feuille - Ananas - Tournedos - Glace - Boudin - Mille feuille

**Le Courrier Val-de-Travers HEBDO**

Tél. 032 861 10 28  
info@courrierhebdo.ch

## DANS NOS PARTIS POLITIQUES

### Soutien à la vente des terrains agricoles de Longeaigne et des Œuillons!

Le comité du PLR Val-de-Travers soutient les propositions du Conseil communal concernant la vente des terrains agricoles de Longeaigne et des Œuillons et invite la population à les accepter le 7 mars prochain.

Le 28 septembre dernier, le Conseil général de Val-de-Travers acceptait la mise en vente des terrains agricoles de Longeaigne et des Œuillons proposée par le Conseil communal. Avec un large soutien, les élus du groupe libéral-radical se sont dits favorables à cette proposition.

Les deux terrains en question appartiennent au patrimoine financier de la commune. Considérant les coûts induits par ces terrains ainsi que la pertinence de les maintenir dans notre patrimoine, il s'est révélé opportun de s'en séparer.

Concernant le domaine de Longeaigne, il apparaît clairement qu'aucun intérêt stratégique prépondérant ne justifie son maintien dans notre patrimoine communal et que celui-ci doit retourner en main privée.

Le domaine des Œuillons représente, quant à lui, un lieu de passage évident pour les adeptes du deux-roues et les touristes en général. Sa réputation n'est donc plus à faire. D'autre part, le domaine a déjà provoqué de lourds investissements par le passé et d'autres seront encore nécessaires à l'avenir. Il est donc temps de se séparer de ce terrain pour, une fois encore, permettre à des acteurs privés de poursuivre le développement de celui-ci.

En outre, la politique du Conseil communal, qui consiste à maintenir les autres domaines appartenant à la commune, est saluée par le PLR. Ceux de La Robella ou de Riau, par exemple, permettent le maintien de prestations nécessaires aux habitantes et aux habitants de Val-de-Travers.

Le comité du PLR Val-de-Travers

## ILS SONT SORTIS POUR...

### Service de défense incendie et de secours

Les sapeurs-pompiers du SDIS sont sortis les :

**Lundi 8 février** : à 6 h 28 aux Verrières, alarme automatique sans engagement sur place ; à **22 h 51 à Couvet**, assistance technique pour sécurisation à la suite d'un accident de la route.

**Mercredi 10** : à 9 h 23 sur la route cantonale Fleurier - La Brévine, récupération d'hydrocarbures à la suite d'un accident de la route en collaboration avec la sécurité de proximité et la voirie de Val-de-Travers ; à **9 h 55 à Fleurier**, alarme automatique sans engagement sur place ; à **19 h 52 à La Côte-aux-Fées**, alarme automatique sans engagement sur place.

**Dimanche 14** : à 14 h 44 à Fleurier, alarme automatique sans engagement sur place après les contrôles d'usage.

Plus d'infos : [www.sdis-valtra.ch](http://www.sdis-valtra.ch)

## Recensement de la population 11'682 habitants dans le district

Au 31 décembre dernier, on dénombrait 175'757 habitants dans le canton de Neuchâtel, soit 571 de moins qu'un an auparavant (-0,3 %).

Pour la 4<sup>e</sup> année consécutive, notre canton enregistre une baisse de sa population. Si les flux de population continuent à s'améliorer, le solde migratoire (arrivées - départs) reste encore légèrement négatif. À cela s'ajoute en 2020 un solde naturel (naissances - décès) fortement déficitaire, en raison de la hausse de la mortalité et de la baisse de la natalité.

### Val-de-Travers perd des habitants



Au 31 décembre 2020, la commune de Val-de-Travers comptait 10'575 habitants, soit une diminution de 91 âmes par rapport à fin 2019 (-0,9%)

CE NUMÉRO EST DE **12 PAGES**

### Les Niquelets redressent la barre



À La Côte-aux-Fées, on s'est réjoui de recenser 457 âmes, soit 12 de plus qu'en 2019, ce qui représente +2,7 %.

### Au village-frontière



Par contre, aux Verrières, a été enregistrée une diminution de 2 personnes (-0,2 %) avec un total de 650 personnes au 31 décembre dernier.



À Luca Bonnet, de La Brévine, qui a obtenu, à 23 ans, et après 2 ans de cours à Lausanne, son brevet fédéral de conseiller financier, en sortant premier de Suisse romande.

## SERVICES RELIGIEUX

### ÉGLISE RÉFORMÉE ÉVANGÉLIQUE

Activités du 18 au 25 février

COUVET : samedi, à 17 h, Carême 1, culte, I. Karakash.

LES BAYARDS : dimanche, à 10 h, Carême 1, culte, I. Karakash.

### ÉGLISE CATHOLIQUE ROMAINE

Activités du 18 au 26 février

FLEURIER : ce soir jeudi, à 19 h, messe. Vendredi, à 9 h, messe, à 17 h, chapelet en italien et à 19 h, chemin de croix. Dimanche, 1<sup>er</sup> dimanche de Carême, à 10 h, messe dominicale. Lundi, à 19 h 30, chapelet. Mercredi, à 16 h, chapelet en italien. Jeudi 25, à 19 h, messe. Vendredi 26, à 9 h, messe, à 17 h, chapelet en italien et à 19 h, chemin de croix.

TRAVERS : samedi, à 17 h 30, messe dominicale. Mercredi, à 19 h 30, adoration eucharistique.

COUVET : mardi, à 9 h, messe. Mercredi, à 14 h 30, chapelet et à 15 h, messe.

### ÉGLISE ÉVANGÉLIQUE LIBRE

Activités du 18 au 25 février

LA CÔTE-AUX-FÉES : dimanche, à 10 h au temple, culte, J.-P. Chavey.

L'école du dimanche et la garderie ont lieu à l'église libre (Bellevue 6, La Côte-aux-Fées).

Pour consulter le programme de nos activités à tout moment : [www.eelcaf.ch/agenda](http://www.eelcaf.ch/agenda)

Renseignements :  
D. Hoehn, pasteur,  
tél. 032 865 12 03.

### LE PHARE, FLEURIER

ANCIENNE BONNETERIE (av. Daniel-Jeanrichard 2b) : les cultes ont repris MAIS sur inscription via doodle ou appel au tél. 079 733 25 46.

Groupe de maison et renseignements : [www.lephare.ch](http://www.lephare.ch), tél. 079 733 25 46.

### ARMÉE DU SALUT

Activités du 18 au 25 février

Ce soir jeudi, de 15h à 17h, salle ouverte, venez partager un moment autour d'une tasse de café, et de 19 h à 21 h, salle ouverte, lieu de prières. Dimanche, à 9h45, culte (animation pour enfants). Lundi, de 14 h à 16 h, salle ouverte, lieu de prières. Mercredi, à 14 h 15, Kids Song (enfants de 4 à 8 ans). Jeudi 25, de 19 h à 21 h, salle ouverte, lieu de prières.

FLEURIER (Régional 3).

Pour toutes aides matérielles et spirituelle :  
Jean-Daniel Egger,  
tél. 032 861 45 62,  
[fleurier.armeedusalut.ch](http://fleurier.armeedusalut.ch)

## HORLOGERIE

### Une chambre pour usine

Passionné d'horlogerie depuis petit et déterminé à créer sa propre marque, Christophe Waelti a fait le pas en 2018 en créant Double-vé Fleurier. S'appuyant sur trente ans d'expérience et un solide réseau, il imagine, il crée et il monte ses modèles dans une chambre de son appartement. Plongez dans la plus petite « usine » du Vallon.



Le parcours professionnel de Christophe Waelti s'est entièrement écrit dans le Val-de-Travers. « J'ai commencé mon apprentissage d'horloger à seize ans chez Piaget à La Côte-aux-Fées puis j'ai grandi quelques années

dans l'entreprise. Et je travaille chez Vaucher Manufacture depuis dix-huit ans maintenant. Ma marque de montre est donc quelque chose que je fais en plus de mon emploi. » Sa marque, c'est Double-vé Fleurier. « Double-vé » ren-

voie à la première lettre de son nom de famille et « Fleurier » matérialise son attachement au lieu qui l'a vu grandir. « J'avais d'ailleurs écrit Val-de-Travers sur le cadran de mon premier modèle pour bien insister là-dessus », se souvient celui qui est et qui crée « made in Vallon ». L'homme de quarante-sept ans se fait donc une fierté de travailler avec des partenaires locaux depuis qu'il s'est lancé en 2018.

#### Série de quarante à cinquante pièces maximum

Car non, il ne fait pas tout, tout seul. « La chambre que j'utilise pour cette activité est évidemment trop petite pour me permettre d'être autonome et je m'entoure de spécialistes qui me fournissent les composants dont j'ai besoin. » On parle de boîtes, d'aiguilles et de cadrans notamment. Il entre alors en action pour l'assemblage, le réglage et les différents contrôles nécessaires à la création du produit fini. « Je ne fais pas de grosses séries, c'est uniquement quarante à cinquante pièces pour chaque modèle qui sont mises sur le marché. Et comme cela coûte très cher, la vente du modèle précédent permet de financer le suivant et ainsi de suite. »

Ce n'est donc pas pour s'enrichir qu'il a lancé sa propre marque mais pour partager sa passion et réaliser un rêve de gosse au passage. « J'ai toujours aimé l'horlogerie et je me rappelle que je demandais à mes parents de m'emmener à Genève pour aller admirer les vitrines des bijouteries. » Sa vitrine à lui, c'est les réseaux sociaux et son site internet qui fait égale-

ment office de boutique en ligne. De plus, quelques ambassadeurs comme le pilote automobile Steve Zacchia portent ses montres lors de certains événements pour leur donner de la visibilité.

#### De l'exclusivité à prix abordable

Les prix vont de 299 à 1290 francs. Des prix raisonnables malgré un savoir-faire hors du commun. « C'est toute la difficulté de la chose, rester abordable en réalisant seulement quelques dizaines de pièces. » Mais ça marche. « J'ai déjà créé deux modèles plutôt habillés pour les dames et deux modèles hommes davantage sportifs. » Tirée à cinquante exemplaires en 2020, la montre Racing-Driver a déjà vu son stock être divisé par deux. La prochaine devrait ainsi pouvoir sortir fin 2021 - début 2022.

« Ma marque Double-vé Fleurier plaît beaucoup pour l'exclusivité qu'elle offre. Et je ne fais pas dans ce qui est connecté, qui n'est plus vraiment de l'horlogerie pour moi. » Fan de beaux carrosses, Christophe Waelti aime aussi associer ses créations à l'univers des voitures de luxe grâce au marketing qu'il fait sur Instagram. « Je n'ai pas de budget pour faire de la pub à proprement parler alors je me débrouille comme je l'ai fait en installant mon établi dans mon appartement. Je ne m'isole pas dans cette chambre, elle fait partie de notre vie. » À la bonne heure des (trop) rares détenteurs d'une tocane Double-vé Fleurier!

Kevin Vaucher



## QUATRIÈME CHAPITRE

Roman écrit par Jeanluc Virgilio basé sur des anciennes lettres retrouvées

### Une hirondelle sur l'épaule

#### Teresa et Franco

Franco était un bon gars comme on disait par ici, un peu âgé certes, mais un bon, un vrai du pays. Il vivait de ses terres qu'il avait nombreuses.

Resté au village, sa vieille mère malade, les chèvres, les deux vaches laitières, quelques moutons et les travaux des champs et de la forêt lui prenaient tout son temps.

La vie était dure bien sûr, mais avec le bois et son petit train de ferme, aucune obligation d'aller de l'autre côté pour gagner sa vie. Il était aux yeux de certains et de certaines, surtout... un homme à épouser ! Un homme sérieux qui ne buvait pas souvent, enfin juste de temps en temps quand il fallait faire comme les autres.

Celles de son âge avaient trouvé preneur, il arrivait un peu tard. Il y avait bien cette ragazzina... cette Teresa. Elle avait presque vingt ans, c'était une jolie petite.

Elle semblait travailleuse et était la cadette de huit enfants. Bien que beaucoup plus jeune que toutes les autres, elle lessivait le linge de ses

parents au lavoir en même temps que les autres femmes. Celles-ci étaient enceintes chacune à leur tour, mais toujours chargées comme des mules et embarrassées par leur progéniture. Toujours pressées, mais bavardes, elles n'étaient jamais disponibles pour de vraies conversations...

Teresa écoutait immobile vu qu'elle n'était pas trop concernée par un mari ou des enfants ; ça viendrait sûrement un jour ! Elle le savait, mais pour l'heure, elle se sentait un peu laissée pour compte.

Comme ses six frères avaient dû se résoudre à suivre leur père et à traverser la montagne, Teresa devait s'occuper de sa mère et se rendre toujours disponible pour ce qu'il y avait à faire ici et là.

Les approches de Franco à l'égard de Teresa se faisaient plus pressantes. En tout état de cause il fallait attendre l'automne, le retour des fils et du père pour qu'ils lui donnent leur accord.

L'affaire fut rondement menée. L'argent qu'ils avaient ramené au pays, la joie d'être ensemble et trouver sans chercher un mari pour

la cadette, furent prétexte à un rassemblement festif.

– Franco était un solide gaillard !  
– Teresa une très jeune femme mais brave et travailleuse.  
– Elle n'avait surtout pas vu tout rose à la maison.

– Dès lors un bon gars, un peu âgé certes, mais avec une brave fille, ça ne pouvait donner que du bon !

Et puis, rares étaient les occasions de se réjouir dans ces villages de montagne, le mariage avec Franco en serait une !

Moins regardant qu'à l'accoutumée, il fallut bien dépenser un peu. Même si personne n'était bien riche, il y avait un peu d'argent pour les grandes occasions. Nappe et serviettes blanches furent étalées sur la grande table, fierté de Teresa parce que tissées sur le banc des femmes...

Ceux de la famille et les gens qu'on aimait au village furent conviés au repas de noces. Franco se révéla charmant. Même certaines jeunes femmes déjà mariées étaient un peu jalouses.

Ce fut un beau mariage. La famille montra qu'elle savait recevoir ! Franco, resté seul depuis

quelques années, mais pour prouver qu'il était encore bien vaillant, y était allé généreusement de sa poche.

### Le banc des femmes



Le banc des femmes, en pierre, constituait un des rares privilèges réservés aux dames. Presque tous les postérieurs féminins du village s'y étaient épanouis...

À suivre



## VOTATIONS COMMUNALES DU 7 MARS 2021

### LES RÉFÉRENDAIRES VOUS RECOMMANDENT DE VOTER 2 X NON

Les référendaires remercient les citoyen·ne·s qui ont signé et fait signer les référendums s'opposant à la vente des domaines de Longeaigue et des Œuillons. Grâce à vous, c'est la population de Val-de-Travers dans son ensemble qui sera appelée à se prononcer sur la vente ou non de ce patrimoine hérité des anciennes communes.

#### Pourquoi refuser la vente des domaines de Longeaigue et des Œuillons ?

##### ► ARGUMENTS PAYSAGERS ET ÉCOLOGIQUES

L'argument de protection des eaux avancé pour ne pas vendre le domaine de Riau pourrait être utilisé de la même manière pour Longeaigue, puisqu'il y a des captages dans cette zone et que la parcelle longe le Buttes. En outre, le domaine abrite un **tilleul remarquable**, dont les branches majestueuses ont été haubanées. Le domaine des Œuillons est quant à lui riche en prairies sèches et en haies. En cas de vente, **aucune garantie ne peut être donnée quant au maintien des structures paysagères ou de la protection des eaux et des milieux** de ces deux domaines actuellement préservés. Lorsqu'une haie ou un arbre est coupé, ou que la flore d'une prairie maigre est détruite ou une source ou une rivière est polluée, les dégâts sont la plupart du temps irréversibles. Nous considérons que la Commune doit garder le contrôle sur la manière dont sont exploités ces domaines hérités des générations précédentes.

##### ► ARGUMENTS ÉCONOMIQUES ET SOCIAUX

La Commune a investi ces cinq dernières années environ 300'000 francs pour assainir le domaine des Œuillons, proposé actuellement à la vente pour moins de 250'000 francs. Le domaine de Longeaigue, lui, ne coûte rien à la Commune et il n'y a aucune obligation d'entretien de l'actuelle ancienne écurie (en ruine et sans intérêt urbanistique).

Le fait que le prix, fixé 3 à 4 fois au-dessous de celui du marché par la CNAV (Chambre cantonale d'agriculture et viticulture), ne soit pas négociable **n'est pas acceptable** à nos yeux, comme le fait de ne pas pouvoir choisir librement les éventuels acheteurs.

Il n'y a aucune garantie que les terres achetées à bas prix à la Commune ne soient pas revendues, à terme, à un autre exploitant, avec un bénéfice substantiel. Il ne s'agirait dans ce cas que d'une opération spéculative de l'acheteur, sans vision de pérenniser un domaine agricole. Il n'y a en effet actuellement **aucun projet** où un jeune couple ou une famille reprendrait ces terres pour les exploiter **dans une vision durable** à terme.

##### ► ARGUMENT TOURISTIQUE

La nature préservée de **Longeaigue**, à proximité de la Baume exceptionnelle du même nom et la situation des **Œuillons**, départ du sentier des Quatorze contours conduisant au Creux-du-Van, **présentent tous les deux un intérêt pour le développement d'un tourisme doux** dans notre commune.

Pour conclure, nous ne comprenons pas ce qui motive l'empressement du Conseil communal à vendre ces domaines agricoles. Attendons la fin des baux pour prendre des options réfléchies et durables. Et en attendant, encaissons les loyers tout en restant propriétaires.

*Les référendaires contre la vente des domaines agricoles de Val-de-Travers*

### LE CONSEIL COMMUNAL VOUS RECOMMANDE DE VOTER 2 X OUI

À l'heure où les finances des collectivités publiques sont soumises à de fortes pressions, le Conseil communal a entrepris de vastes réflexions pour améliorer la situation de Val-de-Travers. Il a notamment passé en revue les cinq domaines agricoles propriété de la commune, estimant que deux d'entre eux ne répondent plus à un intérêt public prépondérant. Leur vente permettrait ainsi de dégager des recettes supplémentaires, tout en évitant de futures dépenses d'entretien.

##### ► TROIS DOMAINES AGRICOLES À CONSERVER, DEUX À VENDRE

Dans son analyse, le Conseil communal a également tenu compte des enjeux naturels et des coûts d'entretien à venir, qui ne peuvent que partiellement être reportés sur des loyers strictement cadrés par la législation fédérale. Il est arrivé à la conclusion que trois domaines méritent d'être maintenus dans le patrimoine communal : ceux de la Petite Robella et de la Prise Cosandier, à Buttes, situés sur un site touristique où une gestion coordonnée des différents acteurs est indispensable, ainsi que celui de Riau, à Môtiers, qui se trouve dans un périmètre très sensible en matière de captage des eaux. Les domaines de Longeaigue, à Buttes, et des Œuillons, à Noiraigue seraient par contre vendus.

##### ► POURQUOI VENDRE LE DOMAINE AGRICOLE DE LONGEAIGUE ?

Ce domaine ne représente pas un intérêt public majeur. Il se situe certes dans une zone relativement sensible en matière de captage d'eaux (S2), mais il en va de même des parcelles adjacentes, qui appartiennent à l'exploitant actuel, sans que cela n'ait jamais posé problème. Par ailleurs, le domaine compte une étable et une remise dans un état vétuste, qu'il s'agira ultérieurement de rénover. Ce bien serait vendu sans les forêts, ni le tilleul remarquable situé en bord de chaussée. Le fermier actuel dispose d'un droit de préemption en cas de vente, estimée à environ 100'000 francs. À noter que si le

domaine devait ne pas être vendu, son loyer annuel devrait être diminué à 2'383 francs (contre 2'628 francs aujourd'hui) au vu de l'expertise externe réalisée récemment.

► **Le Conseil général, dans sa séance du 28 septembre 2020, a accepté la vente de ce domaine par 20 OUI, 6 NON et 10 abstentions.**

##### ► POURQUOI VENDRE LE DOMAINE AGRICOLE DES ŒUILLONS ?

Offrant un intérêt limité d'un point de vue agricole, le domaine des Œuillons est situé au départ du sentier des Quatorze contours menant au Creux-du-Van. Cet emplacement idéal permet à un établissement public de capter une clientèle importante, sans nécessiter son maintien en mains communales. En outre, malgré les travaux conséquents qui ont déjà été menés sur ce domaine, d'autres dépenses resteront à venir, notamment pour le logement et l'étable. Selon l'expertise agréée conduite l'an dernier, le prix de vente minimal du domaine a été estimé à 240'000 francs ; si l'acquéreur ne devait pas être le fermier actuel, le prix pourrait être porté jusqu'à 600'000 francs. Dans le cas où la vente ne se réaliserait pas, le loyer annuel sera porté de 9'000 à 10'180 francs.

► **Le Conseil général, dans sa séance du 28 septembre 2020, a accepté la vente de ce domaine par 21 OUI, 7 NON et 8 abstentions.**

## VENTE DES DOMAINES DE LONGEAIGUE ET DES ŒUILLONS

### QUESTIONS-RÉPONSES

**En vendant aujourd'hui, la Commune améliore ponctuellement ses comptes, mais ne prive-t-elle pas les générations futures d'un revenu régulier ?**

Oui, mais elle leur évite aussi des dépenses d'entretien importantes, qu'il est difficile de couvrir avec les loyers agricoles imposés par la Confédération.

**La commune ne perd-elle pas des possibilités d'échanges de terrains ?**

Non, car les parcelles à échanger sont en général des terrains en zone industrielle ou d'habitation, afin de les transformer en terres agricoles, ce qui est déjà le cas pour celles-ci.

**À l'heure où les pratiques agricoles sont souvent questionnées, la Commune ne fuit-elle pas la responsabilité de fixer des objectifs écologiques à ses fermiers ?**

Le pouvoir de contrainte du propriétaire est limité. En outre, de tels objectifs sont déjà intégrés dans la politique agricole fédérale et ils s'intensifieront avec le temps, aussi par la pression du marché. Le Conseil communal a initié une réflexion pour favoriser ce mouvement, qui concernera aussi les terres privées.

**Le Conseil communal a-t-il proposé cette vente pour économiser du travail à l'administration ?**

Pas directement, mais il y a bien un objectif d'économies dans cette démarche. La situation financière de la Commune est très difficile ; vendre des domaines sans intérêt public important nous semble moins pénible que diminuer des prestations.

**La commission de gestion et des finances était en partie défavorable à ces ventes. Le Conseil général avait-il le droit de les autoriser ?**

Cette commission, dans laquelle sont représentés les référendaires, a accepté par six voix et une abstention de vendre le domaine des Œuillons. Elle a en revanche refusé la vente du domaine de Longeaigue, que le Conseil général a acceptée

ensuite. Le Conseil communal pouvait tout à fait solliciter l'avis de celui-ci ; il aurait même pu procéder à la vente de ces domaines sur sa seule décision, mais il a préféré mener une consultation par respect pour les anciennes communes.

**Val-de-Travers ne renie-t-elle pas l'histoire de celles-ci en vendant ces domaines ?**

Détenir des domaines agricoles avait davantage de sens par le passé. Et n'oublions pas qu'il s'agit de vendre uniquement deux domaines : la Commune en aura encore trois et elle possède plus de 300 hectares de terres agricoles. Val-de-Travers est et restera un grand propriétaire agricole.

**Les nouveaux propriétaires de Longeaigue pourraient-ils couper le vieux tilleul ?**

Non, car il restera propriété de la Commune.

**L'attractivité touristique des sites voisins sera-t-elle mise en péril ?**

Pas du tout. Il n'y a pas d'enjeu de cet ordre à Longeaigue. Quant aux Œuillons, ils étaient par le passé un atout touristique. Aujourd'hui, le site du Creux-du-Van et ses environs ont acquis une notoriété largement suffisante. Cela dit, le potentiel touristique du site pourrait tirer le prix de vente vers le haut.



# Les familles portant le patronyme Berthoud au Val-de-Travers et dans le canton de Neuchâtel

Ces familles ont fait depuis de nombreuses années l'objet de recherches dispersées sur différentes personnalités qui ont marqué l'histoire de notre Vallon, et souvent plus largement celle du canton, ou même des cantons voisins.

Le rapprochement des renseignements concernant ces personnages éparpillés était depuis longtemps l'objectif de généalogistes amateurs, devenus parfois quasi professionnels très qualifiés. Il est temps maintenant de tenter la rédaction d'une synthèse de leurs travaux, recherches et découvertes, à la lumière des renseignements mis en commun dans une atmosphère de coopération ouverte et constructive de nos chercheurs contemporains, certains hélas décédés depuis quelques années, mais pour la plupart encore actifs, curieux et bien vivants.

Il faut rendre hommage aux pionniers disparus, commue Pierre-Arnold Borel et Eric-André Klausser, avec lesquels j'ai eu le privilège de travailler longuement, qui ont entrepris les premiers « défrichages » de nos recherches, et saluer amicalement les toujours actifs Michel Kreiss, Alain Bezençon, mes cousins Michel Dennis et Derrick Deane, vaillants navigateurs sur les réseaux numériques internationaux, à la recherche de notre parentale disséminée loin du Val-de-Travers natal de leurs origines.

Un très grand merci à tous pour leur coopération et un merci particulier à Ariane Brunko-Méautis, présidente dévouée et très efficace de notre Association « Les Berthoud, des racines et des branches », fondée en 2009 à Fleurier.

*Le secrétaire de l'association, Michel Clément-Grandcourt*

Les Berthoud du Val-de-Travers étaient connus avec une relative précision par les recherches de Pierre-Arnold Borel remontant à Jehannin Berthod, repéré aux Bayards comme vivant en 1422, et à son probable petit-fils Regnault Berthod, repéré à Fleurier, mais sans date précise.

C'est à Jehannin Berthod qu'il a été attribué alors le rang I comme origine de la famille ; il était propriétaire à La Chaux de Remosses, hameau de la partie sud ouest de la vallée de La Brévine, entre Bémont et Les Jordans.

Nous avons ensuite attribué le rang II à Regnault Berthod qui doit être né vers 1450, compte tenu des dates auxquelles on trouve ensuite ses fils à Fleurier (gén. III).

– Pierre 1<sup>er</sup>, né vers 1480, mort en 1552

– Jehan (? après 1553), sans descendance

– Éventuellement un troisième, Othenin, né vers 1485, mort avant 1550, que P.-A. Borel et moi avons considéré comme pouvant être la tige des Berthoud de Plancemont.

Nous avons alors pensé que Pierre 1<sup>er</sup> était à l'origine de la branche aînée, la descendance d'Othenin constituant une branche cadette, et nous avons adopté cette conception, compte tenu de nos connaissances à cette époque (entre 2001 et 2005). Mais la suite de nos recherches, bien après le décès de P.-A. Borel, jusqu'en 2019, nous a conduits à remettre en question cette conception.

Par un concours de circonstances complètement inattendues et presque simultanées, dans notre maison du Pasquier 16 à Fleurier, d'une part, et par Derrick Deane grâce à internet au Musée d'État du Colorado à Denver, à la recherche des documents sur une branche des Berthoud devenue américaine au 19<sup>e</sup> siècle, dans la descendance directe de Pierre 1<sup>er</sup>, d'autre part, nous avons pu faire des recou-

pements avec l'histoire médiévale des territoires qui conviaient alors une large part de l'Europe du centre-ouest. Nous y reviendrons plus loin.

Une bonne partie du Dauphiné et des deux départements savoyards français actuels, la partie romande de la Suisse de l'ouest et de grandes parties de la Franche-Comté et de la Bourgogne étaient alors occupées par des populations d'origine allobrogiennes, du nom des tribus gallo-romaines des Allobroges, dont le souvenir est resté dans des noms de rues ou de quartiers, à Chambéry pour les Savoyards, à Dijon pour les Burgondes.

L'une des familles les plus actives et conquérantes dans la partie orientale de ces territoires était celle des ducs de Zähringen, qui ont dominé progressivement au 12<sup>e</sup> siècle et jusqu'à 1218 au 13<sup>e</sup> siècle une vaste région jusqu'à la Lorraine actuelle au nord de la Bourgogne. Un ou plusieurs descendants des Zähringen ont pu contracter des mariages – d'amour ou d'intérêt politique – avec des descendants de même origine ethnique allobrogiennes pour concrétiser ou renforcer une alliance.

Il était d'un intérêt vital de s'entraider dans une situation inconfortable entre puissants voisins plus ou moins menaçants, à l'est le Saint-Empire romain-germanique, et à l'ouest le royaume de France.

Les résultats de ces unions ont été les naissances de fils prénommés d'une manière quasi systématique Berthoud. Les recherches de l'historien neuchâtelois Jean-Pierre Jelmini, publiées en 2004 dans le chapitre intitulé « Le lac de Neuchâtel, carrefour millénaire » (pages 91 à 113) de l'ouvrage collectif « Le lac de Neuchâtel, miroir d'une région », font état depuis 1157 de la fondation des villes de Fribourg et Morat par Berthold IV de Zähringen, et de la fondation de la vallée de Verne en 1191 par Berthold V de Zähringen.

Ces numérotations de générations IV et V impliquent une continuité dynastique antérieure dans le choix des prénoms (avec diverses variantes (Berthouls, Berthouls, Berthod, Berthoud) dans cette famille dynamique et entreprenante des comtes ducs de Zähringen. Il paraît donc logique de dater de 1180 environ la naissance de Berthold VI.

Mais l'Europe chrétienne de cette époque était engagée dans la quatrième croisade contre les Turcs et les musulmans arabes et égyptiens pour reconquérir les lieux saints du Proche-Orient. Les résultats de ces entreprises guerrières furent plus que décevants, et bien des participants n'en revinrent pas, ou pour le moins malades et ruinés. Ce fut sans doute la cause de la disparition des derniers ducs de Zähringen en 1218. Seuls leurs plus jeunes descendants en réchappèrent et revinrent vivants, comme Berthold VI et peut-être Ulrich III, coseigneur de Neuchâtel de 1196 à 1226.

Berthold VI, en qualité de fils de duc et d'ancien compagnon d'armes avait mérité le titre de comte Berthoud (du latin comes, comitis).

Mais cette double domination féodale ne devait pas durer et en 1226 les deux coseigneurs décidèrent de séparer leur domaine. Ulrich III prit la tête des territoires de langue allemande à l'est et Berthold devint comte Berthoud 1<sup>er</sup> de Neuchâtel de 1226 à 1260. Il fut sans doute lié à la construction de la petite bourgade fortifiée de Berthoud, au nord de Berne, sur la frontière linguistique de l'allemand et du français. Devant la poussée prédominante des Habsbourg, Berthoud devint Burgdorf (le village fortifié) et les Berthoud se réfugièrent en Suisse romande sous la protection de seigneurs d'origines burgondes et françaises.

Compte tenu de leur triste état d'infortune, ils durent se soumettre à la position sociale de serfs. Les serfs étaient, par leurs personnes et par leurs biens, descendants d'un maître et seigneur, attachés à son domaine, ils les cultivaient moyennant une redevance. Si le seigneur vendait une partie de son domaine, les serfs étaient cédés. Toutefois ils n'étaient pas considérés comme des esclaves, mais seulement « attachés à la glèbe ». Lorsqu'ils avaient acquitté les redevances et leurs impôts, et satisfait aux devoirs imposés et fait les corvées, ils pouvaient disposer du restant de leurs gains, de sorte qu'ils avaient intérêt à cultiver les terres et élever du bétail le plus avantageusement possible, ce qui ouvrait une possibilité de progrès économique et éventuellement social. Deux siècles s'étaient écoulés sous ce régime, deux autres siècles s'écouleront encore jusqu'en 1628, date à laquelle Jean 1<sup>er</sup> Berthoud (1560-1634) fut affranchi ainsi que les descendants nés et à venir, en qualité de citoyens de droit.

Cet affranchissement trouvait peut-être sa justification tardive dans le souvenir précieusement conservé dans les familles Berthoud, jusqu'alors « de serve condition », dont les membres avaient su tirer parti de leur ardeur au travail pour mériter la considération de leurs contemporains.

Parallèlement, un autre rameau des descendants du comte Berthoud semble avoir aussi suivi le mouvement de la famille vers la Suisse romande pour s'installer au Val-de-Travers, à Plancemont-sur-Couvet, sur des terres bien exposées au soleil et relativement faciles à mettre en valeur.

Nos découvertes de 2019 dans les archives Berthoud du Musée d'État du Colorado à Denver font état des souvenirs consignés par Edouard-Louis Berthoud (1828-1908) dans ses archives personnelles, et ses récits de vive voix à son petit-neveu Alexander Hoyle-Berthoud (né vers 1881) tous deux vivant à Golden (colorado) (+).

(+) Nous avons pu vérifier personnellement les détails et les précisions qu'ils ont consignés dans leurs correspondances et publications pour n'avoir aucun doute sur la véracité de leurs récits : lettres d'Edouard-Louis Berthoud, de 1873 à 1889, à son cousin Fritz Berthoud (1812-1890) à Fleurier (archives Clément), et utilisées pour écrire et publier en 2010 la biographie de leur auteur (Éditions Attinger à Hauterive, Neuchâtel). Quant à Alexander Hoyle, il a publié en 1942 son ouvrage intitulé « Raising hell's delights », ses souvenirs de ses conversations avec son grand-

oncle Edouard-Louis Berthoud. Il semble donc qu'on peut se fier aux excellentes mémoires de ces auteurs.

D'après ces auteurs, la première mention de l'installation de ce rameau des Berthoud à Plancemont peut être datée de 1242 ou 1245. Ces renseignements ne pouvaient être connus par P.-A. Borel lors de la publication de ses recherches et hypothèses de filiation directe entre Regnault Berthoud et Othenin.

La souche des Berthoud de Plancemont semble donc remonter à une période contemporaine – peut-être un peu plus récente – de l'installation des descendants du comte Berthoud en d'autres lieux du Val-de-Travers (Les Bayards, puis Fleurier). Les dates sont compatibles. Othenin Berthoud, né vers 1485, ne serait donc pas le fils de Regnault, mais un cousin ou arrière-cousin de Pierre 1<sup>er</sup> Berthoud, et non son frère cadet.

De toutes façons, s'ils n'étaient pas proches par le sang, ils étaient proches géographiquement et sont restés fidèles au Val-de-Travers depuis plus de sept siècles et demi, c'est-à-dire antérieurement au 1<sup>er</sup> août 1291 pour la fondation de l'ébauche de la Confédération helvétique au pré du Rutli.

Ces découvertes nous conduisent à classer les familles portant le patronyme Berthoud (sous différentes orthographes en raison de l'évolution des populations) parmi les plus anciens habitants de notre Vallon, un demi-siècle avant la première ébauche de la Confédération.



## LETTRES OUVERTES

### Vente des Œuillons et de Longeaigne : stand des opposants

En octobre et novembre 2020, une belle action démocratique a été menée à Val-de-Travers. Malgré la situation sanitaire qui rendait difficile la récolte de signatures, nous en avons obtenu le nombre requis pour que la vente ou non des domaines agricoles communaux de Longeaigne et des Œuillons soit décidée directement par le peuple lors de la votation du 7 mars prochain.

Les arguments du Conseil communal pour cette vente et ceux des référendaires qui s'y opposent se trouvent dans l'enveloppe de vote que la population a reçu, ainsi que

sur le site internet de la commune de Val-de-Travers [www.valdetravers.ch](http://www.valdetravers.ch).

L'intérêt pour cet objet a largement dépassé les différences partisans. C'est pourquoi, samedi de 9 h à midi, devant la Migros de Fleurier, nous tiendrons un stand sans dénomination politique pour répondre aux questions de nos concitoyennes et concitoyens et pour leur rappeler de voter. Nous n'aurons pas de feuille à faire signer ni de papillon à distribuer : ce sera un stand d'échanges conviviaux, écologiquement correct.

Faites un saut pour nous dire bonjour et pour échanger des idées !

*Les Vallonnières et Vallonniers opposés à la vente des domaines de Longeaigne et des Œuillons*

**AM**  
APPAREILS  
Ménagers Marechal

Rue du Grenier 11  
2114 FLEURIER

**Service Technique**

réparation toutes Marques  
lave-linge, Lave-vaisselle,  
Sèche-linge, Cuisinière,  
Réfrigérateur, Congélateur ....

**Tél. 032 861 21 03**



**BRÛLEURS À MAZOUT**

Test antipollution  
Service avec abonnement

032 863 33 27  
079 624 05 13

F. BERSET - 2108 COUVET

**CONTRÔLEUR OFFICIEL  
AVEC BREVET FÉDÉRAL**

**ACOUSTIC JOYE**  
conseil et adaptation d'aides auditives

Pharmacieplus  
Val de Travers  
Couvét

Nouveau  
oticon



Testez votre audition et essayez  
des aides auditives de dernières générations

Tous les jeudis au centre commercial COOP  
**Tel. : 032 724 37 38**

**www.acousticjoye.ch**

Pia-Baptistine JOYE-Collonge  
Spécialiste des appareils auditifs

## Bientôt 500 ans de vie active

En 2023, la Noble Corporation de l'Abbaye et du Prix des mousquetaires de Môtiers fêtera ses 500 ans d'existence. Pour marquer le coup, l'idée est de réunir tous les anciens capitaines vivants. L'actuel capitaine Jacques Loosli « profite » de la pandémie pour enchaîner les années à ce poste dans l'attente de passer le témoin à son lieutenant. Il nous éclaire sur le demi-siècle d'héritage qu'il porte sur les épaules.



Le capitaine Jacques Loosli, entouré des gardes d'honneur lors de la fête de l'Abbaye.

Nommé capitaine de l'Abbaye de Môtiers le dernier samedi du mois de mars 2019 – comme le veut la tradition – Jacques Loosli aurait dû passer le témoin l'année suivante normalement. « Mais comme la crise sanitaire empêche tout rassemblement, j'ai été prolongé d'un an dans cette fonction en mars 2020 et je le serai peut-être cette année encore puisque je ne peux toujours pas remettre mon titre. » Parmi ses responsabilités figure notamment l'organisation de la fête de l'Abbaye où un concours de tir est organisé chaque année au stand de tir de Môtiers. C'est l'actuel lieutenant Dominique Wyss qui doit normalement lui succéder alors que Gilles Walder est appelé à reprendre le titre de lieutenant.

### La famille Sandoz en pionnière

Au fil du temps, la plus ancienne société du canton de Neuchâtel a accueilli de grands noms comme Jean-Jacques Rousseau lors des trois années d'exil qu'il passa à Môtiers entre 1762 et 1765. Son but historique est de protéger la population et désormais de promouvoir le tir. « À sa création, l'Abbaye représentait la bourgeoisie et le Prix des mousquetaires a été créé pour représenter les gueux. Maintenant, c'est une seule et même société présidée par Valentin Bezzola », témoigne cet ancien mécanicien-horloger de 67 ans. C'est donc tout naturellement qu'il a

demandé à ce qu'un horloger figure sur sa distinction de capitaine.

Moyennant 150 francs, chaque membre de l'Abbaye peut acheter un titre valable à vie qu'il peut transmettre à un descendant direct. « Le premier titre a été donné en 1840 à la famille Sandoz, qui est la plus vieille famille de la corporation. » Et pour devenir membre du Prix des mousquetaires, il vous en coûtera 40 francs seulement mais ce titre-là ne peut pas être transmis. Au total, cette société totalise environ 150 membres. « Avant, seuls les résidents de Môtiers pouvaient en faire partie mais les adhésions sont grandissantes depuis qu'elles ont été ouvertes à tous. »

### La fête de l'Abbaye exceptionnellement en mai ?

Pour quel but au final ? « C'est avant tout une tradition basée sur l'histoire et le respect de cette tradition est fort auprès de la population. » Une tradition qui est fêtée tous les ans lors de cette fameuse fête de l'Abbaye qui a toujours lieu le samedi suivant la Fête-Dieu. « Si elle peut se tenir, cette édition 2021 fera exception en étant organisée fin mai pour ne pas tomber en même temps que les courses du Swiss Canyon Trail. » Aujourd'hui, les arcs et les arbalètes d'époque ont fait place nette aux armes à feu, un peu moins folkloriques.

Mais tout aussi maniables. Jacques Loosli, qui fait du tir sportif avec la société « La Verrisanne », peut en témoigner. « J'ai terminé premier du tir en couvert au niveau suisse en 2020. » Une belle réussite qui ne rapporte pourtant rien d'un point de vue financier.



Jacques Loosli (à droite) et son lieutenant Dominique Wyss.

La Corporation de l'Abbaye et du Prix des mousquetaires vit de la location de sa cantine, du fond de caisse des cotisations uniques et de quelques offrandes de sponsors. « Rien de trop pour faire face à des investissements parfois conséquents. Comme les 25'000 francs engagés pour installer cinq indispensables récupérateurs de balles. » Le prix de la longévité ?

Kevin Vaucher

## À propos d'un cinquantenaire Le chemin de fer du Val-de-Travers

1881

À partir de 1881, l'isolement se fait sentir si fort au Val-de-Travers qu'un réveil se produit. De nouvelles industries s'y sont implantées, celles des ciments et des tabacs. Les « ciment » remettent tout en question en projetant pour leur compte un funiculaire reliant Saint-Sulpice à la ligne franco-suisse. On charge l'ingénieur Mérian de présenter préavis sur cinq projets en présence. Comités locaux en branle. Appels réitérés par voie de la presse. Le 9 mai, une demande de concession est déposée à Berne par MM. Mérian et Pümpin. Assemblée générale à Môtiers. Reconstitution d'un comité central.

Le 9 août, la compagnie du chemin de fer régional du Val-de-Travers est enfin constituée par acte reçu chez M. H.-L. Vaucher, notaire à Fleurier. La durée est fixée à celle de la concession fédérale (1961), le capital à Fr. 250'000.-. L'élan est encore quelque peu enrayé par des oppositions se manifestant à Couvet et Travers quant à la contribution financière locale.

L'assemblée constitutive de la Société du Régional siège à Môtiers, en janvier 1882. M. Edouard Petitpierre est nommé président du conseil d'administration. Plus tard lui succéderont M. Edouard Dubied en 1892, M. Wilhelm Sutter en 1911, puis M. Auguste Leuba dès 1922, aujourd'hui encore à la tête de l'entreprise. M. Henri-Louis Vaucher sera secrétaire du conseil durant quarante-huit ans. Mais n'anticipons pas et donnons quelques renseignements sur la mise sur pied et l'inauguration.

### Le Grand Conseil au Vallon

Tout arrive ! eût pu s'exclamer à ce moment-là, déjà, Henri Ardel. Le 29 mai 1882, le Grand Conseil vote en faveur du Régional une subvention de Fr. 404'000.-. Voilà qui, certes, avancera les affaires !



M. Lucien Piétra directeur dès 1919.

à Fleurier, le canon tonne ; les drapeaux claquent au vent. Un cortège enthousiaste d'habitants de Saint-Sulpice et Fleurier s'achemine vers la gare de Couvet. Il va cueillir là députés au Grand Conseil et délégation du Conseil d'état. En tête, deux fanfares attaquent les marches de jubilation. Elles traversent fièrement Couvet où de nombreux adversaires du Régional s'embusquent derrière leurs volets ! Le train entre en gare. Les tambours battent. Quinze bannières saluent les députés auxquels M. Vaucher souhaite bienvenue. La notice relatant ces faits dit : le cortège se rend alors à Môtiers « sans avoir l'air de traverser Couvet » (!).

Au chef-lieu, discours du préfet Favre, de Numa Grether, député, de Frédéric Soguel, président du Grand Conseil, et de Jules Philippin, conseiller d'état. Tout se passe au « Cercle démocratique » et Dieu sait si le « blanc » de Neuchâtel égaye son petit monde.

À suivre

**la Mobilière**

Agence  
du Val-de-Travers

Daniel Hugli  
Grand-Rue 9  
2114 Fleurier  
Tél. 032 864 61 16

# Hypothèques à taux fixe



## 0,70%\*

avec assurance sismique offerte

**Contactez un conseiller pour une offre personnalisée.**  
\* Applicable pour résidence principale sous conditions.



**BCN**

[www.bcn.ch/offre07](http://www.bcn.ch/offre07)



DS AUTOMOBILES

## DS 7 CROSSBACK



OFFRE EXCLUSIVE

- CHF 12'000.- de rabais !
- Moteurs essence de 180 CV
- Moteurs diesel de 130 CV ou 180 CV
- Boîtes à vitesses automatiques
- Leasing dès 0.99%
- Services gratuits 5 ans/100'000 km
- Garantie 3 ans

DSautomobiles.ch

Seulement dans la limite des stocks disponibles. Premiers arrivés, premiers servis !



**garages hotz**  
Tél. 032 864 61 61  
[www.garages-hotz.ch](http://www.garages-hotz.ch)



**Apoll'otz SA**  
GARAGE | CARROSSERIE | 2022 BEVAIX  
+41 32 847 08 47 | [www.apollotz.com](http://www.apollotz.com)



**Apoll'otz SA**  
GARAGE | CARROSSERIE | 1400 YVERDON  
+41 24 423 91 91 | [www.apollotz.com](http://www.apollotz.com)



**GARAGE CARROSSERIE DE L'ETOILE**  
ROX'OTZ SA  
032 967 77 77



**MONCOR AUTO**  
MONCOR AUTOMOBILES SA  
CONCESSIONNAIRE PEUGEOT - CITROËN - DS  
Rte de Chardolain 6, 1752 Villars-sur-Glâne 1 - Suisse  
T: +41 (0)26 409 79 01 - [info@moncorauto.ch](mailto:info@moncorauto.ch) - [www.moncorauto.ch](http://www.moncorauto.ch)



**GARAGE DE LA PLAINE CRÉTIN SA**  
COURTEMACHE  
[www.garagelaplaine.ch](http://www.garagelaplaine.ch)



# LETTRES OUVERTES

## Le traité de libre-échange avec l'Indonésie: un avenir à reculons!

Parmi les objets soumis à votation le 7 mars prochain, nous sommes amenés à nous prononcer sur le traité de libre-échange avec l'Indonésie. Au vu de son contenu, trois arguments pour refuser cet accord.

D'un point de vue écologique, un désastre environnemental et climatique: il s'agit de lutter contre l'extension de la culture de palmiers à huile qui exige une déforestation de plus en plus importante avec ce que cela entraîne en termes de pertes pour la biodiversité et la faune, sans compter les appropriations de terres qui privent souvent les petits agriculteurs de terres vivrières. Les garanties de production « durable » contenues dans le traité s'appuient sur des contrôles qui semblent non seulement formulés de manière vague et difficiles à opérer mais

qui surtout n'empêcheront pas l'extension des cultures. En effet, la demande de cette huile, grâce à son prix modique, qui baissera encore avec les réductions tarifaires prévues par l'accord, est en constante augmentation pour les productions alimentaires mais aussi les cosmétiques et bien d'autres secteurs.

D'un point de vue économique, un traité profondément inégalitaire: c'est effectivement le jackpot pour les industriels et le secteur bancaire et financier qui peuvent bénéficier de la suppression de droits de douane et avoir ainsi accès à un marché de plus de 260 millions d'habitants! Donc, comme souvent, un accord totalement déséquilibré qui dope nos exportations de biens et de services à haute valeur ajoutée tout en profitant d'une huile de palme encore plus avantageuse... au mépris de ce que cela implique en termes d'inégalités et de développement chaotique pour les moins favorisés du pays partenaire...

D'un point de vue social, une

mise en danger des agriculteurs et de la notion de « sécurité alimentaire »: pour garder une production nationale d'huile de colza et de tournesol, il s'agit de ne pas augmenter la pression sur les prix pour nos agriculteurs, déjà fortement touchés par la concurrence avec l'huile de palme quand bien même elle était grevée jusqu'à maintenant d'un droit de douane important. D'ailleurs, l'obligation d'aller dans cette voie ressort de la notion de « sécurité alimentaire » acceptée par le peuple en 2017 et dorénavant inscrite dans la constitution fédérale. Notion qui nous est apparue particulièrement pertinente dans le contexte de la pandémie que nous traversons, aussi bien pour nous que pour tous les autres pays du monde.

Il s'agit donc de refuser ce système d'échanges qui, comme l'a fortement mis en exergue la crise sanitaire, n'est plus tenable écologiquement, économiquement et socialement. Ce n'est vraiment pas un traité « progressiste », comme le clament ses tenants, mais plu-

tôt complètement dépassé. Nous ne pouvons plus revenir au monde « d'avant » car les réflexions portées par la pandémie nous engagent vers un changement de cap, plus de proximité, de consommation durable, de solidarité.

Marie-Danièle Bruttin, Môtiers

## Merles, éoliennes et littering

Il n'échappe à personne que depuis quelques jours les joyeuses vocalises du merle annoncent les prémices du printemps. En effet, bien avant le lever du jour, ce merveilleux oiseau donne de la voix pour le plus grand plaisir de nos oreilles.

Cette nature spécialement généreuse au Val-de-Travers, source de bien-être et de ressourcement, est l'un des moyens d'échapper à la noirceur de notre époque Covid. S'oxygéner le long de nos sentiers forestiers, longer nos crêtes, observer la faune sauvage contribuent à la sérénité de nos esprits.

### Cette belle nature, encore faut-il la respecter!

L'industrialisation imminente de nos crêtes jurassiennes par

la construction de nombreuses éoliennes géantes et, de ce fait, l'abandon programmé de plusieurs centaines de tonnes de béton armé enfoui à tout jamais dans le sol (même une fois les éoliennes démontées) est pour moi un mode de littering non visible (abandon de déchets dans la nature). Est-il plus acceptable que le littering visible?

Grandiose est le spectacle que le bord de la route menant de Fleurier à la Montagnette nous offre ces temps. Cette zone est jonchée de déchets, bouteilles de bière, paquets de cigarettes, canettes en aluminium et j'en passe. Qui sont ces « drôles de cocos » à la mentalité douteuse capables de tels actes?

Qu'ont-ils contre notre belle nature? Perte de valeurs? Problème d'éducation? Individualisme? Je n'ai pas les réponses.

En ce qui concerne les déchets visibles, il ne me semble pas compliqué de prendre sur le fait les auteurs et a minima de les leur faire ramasser.

Il serait regrettable que le merle, échappant miraculeusement aux pales des éoliennes, se coupe une patte sur un débris de verre...

Thierry Ray, Fleurier

**elexa**  
ÉLECTRICITÉ

A. Tosato  
Responsable  
de succursale  
032 861 30 00  
Grand-Rue 2  
2114 Fleurier

- Installations électriques
- Contrôles des installations électriques
- Domotique, télématique, TV, téléphone
- Borne de charge – E-mobilité
- Installations photovoltaïques
- Paratonnerre
- Dépannage

**À VENDRE**  
**Bois de feu**  
scié à 25 cm.  
**Sac de 15 kilos**  
à Fr. 10.-  
Livraison possible  
sur demande.  
**Tél. 079 449 43 44**

ENTREPRISE GÉNÉRALE EN BÂTIMENTS  
**G. FREY et fils sa**

ÉTUDE | PROPOSITION | DEVIS | PROJET GÉNÉRAL  
Construction neuve | Transformation | Rénovation

Terrassement | Démolition | Béton armé | Maçonnerie | Chape | Façades  
Isolation périphérique | Aménagement extérieur | Terrasse | Génie civil

Clos Donzel 5 - 2114 Fleurier - T. +41 32 861 30 17 - admin@gfreyetfils.ch

**Stoll**  
Stores et Bâches SA



Pose et réparation de store, pergola, auvent, moustiquaire, volet, et plus encore sur : **www.stoll.ch**  
Yverdon-Montagny Tél. 024 447 47 07



**À LOUER**  
à FLEURIER  
Grand'Rue 26  
**Appartement de 4 pièces**  
Sud-est, cuisine agencée, cave.  
Loyer conditions spéciales + chauffage  
À disposition : garage: Fr. 90.-  
Libre de suite  
**Tél. 079 100 61 04**

**À LOUER**  
à TRAVERS  
Centre du village  
**Grand appartement de 5 pièces**  
entièrement rénové (~120 m<sup>2</sup>) 2<sup>e</sup> étage.  
Cuisine habitable, très grande salle de bains, cave, jardin et parc de l'autre côté de la rue Miéville.  
Loyer Fr. 1'250.- plus charges.  
Garage Fr. 100.-  
**Tél. 079 450 94 40**

**À LOUER**  
à FLEURIER  
**Appartement rénové**  
4 chambres, cuisine agencée habitable, WC séparés, douche, cave, galetas, garage à vélos, place de parc, jardin d'agrément et à cultiver.  
Animaux non désirés.  
Libre de suite ou date à convenir.  
Loyer Fr. 1'110.- + chauffage individuel  
**Tél. 079 407 29 74**

**À LOUER**  
à FLEURIER  
**4 1/2 pièces rénové**  
Cuisine agencée, coin à manger, grand salon, 3 chambres, salle de bains, - baignoire - WC, WC séparés, cave et 1 place de parc.  
Possibilité de louer un garage Fr. 80.- Ascenseur  
**Fr. 1'000.-** + charges Fr. 280.-  
De suite ou à convenir.  
**Tél. 079 230 54 41**

**À LOUER**  
à COUVET  
rue de la Flamme, à convenir  
**Bel appartement de 4 1/2 pièces entièrement rénové**  
Vue magnifique  
**Fr. 1'150.-** charges comprises  
**Tél. 079 272 40 77**

**À LOUER**  
à COUVET  
**Lumineux 3 1/2 pièces**  
Refait entièrement à neuf, cave, galetas, jardin.  
Proche de toutes commodités.  
Loyer Fr. 954.- charges comprises.  
**Tél. 079 521 74 19**

**À LOUER**  
à COUVET  
**Grand 5 pièces mansardé en duplex**  
Cuisine équipée, salle de bains avec baignoire, jardin en commun, proche des commodités.  
Loyer Fr. 1690.- charges comprises.  
Libre mi-février ou à convenir.  
**Tél. 078 920 81 42**

**À LOUER** à BUTTES  
**Maison mitoyenne de 4 1/2 pièces de 225 m<sup>3</sup>**  
Entrée indépendante. Cheminée de salon, garage, petite cave et jardin. Quartier tranquille  
Loyer Fr. 1160.- + charges  
**Tél. 079 121 58 58**

**ALUTECH**  
GROUP OF COMPANIES



## PORTES DE GARAGE MOTORISÉES POUR L'HABITAT ET L'INDUSTRIE

Retrouvez toute notre gamme de produits chez notre partenaire régional

Menuiserie - Charpente - Couverture

**Ludovic Suter sarl**

2126 Les Verrières  
**079 320 88 15**  
suter.ludovic@gmail.com  
www.menuiserie-suter.ch



**AADTEC**  
Aide Administrative et TEChnique

Estimatifs - Plans - Suivi de chantiers  
N'hésitez pas, appelez-moi!

Sandra Streit M: +41 79 566 26 12  
Technicienne en bâtiment T: +41 32 866 26 12  
Experte CECB sandra\_streit@aadtec.ch  
Meudon 12 http://www.aadtec.ch  
2126 Les Verrières

**Achète antiquités.** Mobiliers, argenterie, tableaux, grands tapis anciens, objets chinois décoratifs bronze et ivoire 19<sup>e</sup>, anciennes armes, armures du 15<sup>e</sup> au 19<sup>e</sup>, trophée de chasse africain, bijoux pour la fonte, également fournitures pièces et cadrans d'horlogerie, montres de plongée etc.  
Tél. 079 769 43 66, info@galerie-bader.ch  
www.galerie-bader.ch

**Obrist**  
Cheminée Sarl  
Tubage et construction de cheminées

Assainissement des cheminées  
Construction de canaux de fumées en acier  
Poêle à bois et à pellets  
Cheminée de salon  
Insert de cheminée

Ah! une cheminée Obrist!

Obrist Cheminée Sarl  
+41 32 730 55 00  
Rue des Parcs 112  
2000 Neuchâtel  
info@obrist-cheminee.ch  
www.obrist-cheminee.ch

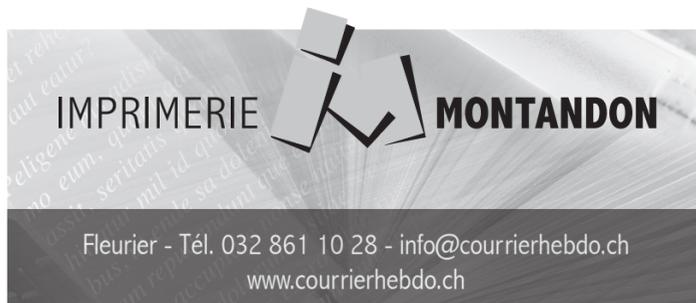
Du lundi au vendredi: 07:30-11:30 / 13:30-17:30

**JÉRÔME SCHNEITER**  
**CARRELAGE & MAÇONNERIE**  
info@jschneiter.ch  
079 699 20 43  
2112 Môtiers



**IMPRIMERIE MONTANDON**

Fleurier - Tél. 032 861 10 28 - info@courrierhebdo.ch  
www.courrierhebdo.ch



**margot mazout**  
mazout | essence | diesel **0800 844 644**



**Le Monopoly est un jeu, pas la fiscalité.**  
Notre expérience à votre service depuis 25 ans.

**CHRISTIAN LEBET FIDUCIAIRE**

Grande-Rue 10 2112 Môtiers (NE) T 032 866 15 14 info@fiduciairelebet.ch

- Comptabilité PME et gestion TVA
- Comptabilité agricole
- Déclarations d'impôts, fiscalité
- Gestion des salaires et administrative
- Réviseur agréé selon Autorité de Surveillance des Réviseurs
- Administration PPE

Membre FIDUCIAIRE | SUISSE

**LASE-**  
services

- Signalétique bâtiment
- Plaquettes et trophées
- Cadeaux personnalisés
- Objets publicitaires

2103 Noiraigue • info@lase-r.ch • 079 349 88 44



**Sanitaire • Chauffage**

Bruno Hirschy • Creux-aux-Loups 1 • CH-2112 Môtiers  
Portable 079 775 44 28 • bhsc@bluewin.ch

Entreprise en bâtiment



**YVAN BORDIGNON**

- Maçonnerie
- Béton armé
- Plâtrerie
- Carrelage
- Divers

CLOS-DONZEL ● 2114 FLEURIER ● Tél. 032 861 41 31



**CHAUFFAGE • SANITAIRE**  
SERVICE APRES-VENTE  
BRULEURS GAZ - MAZOUT BREVET FEDERAL

Fabrice Keller - 079 179 04 20  
Mike Förster - 079 179 04 21

032 860 12 91 - 2114 Fleurier - kfenergies@bluewin.ch

## VOLLEYBALL LNA

# Valtra à un cheveu de déjouer les pronostics



Genève – Groupe E Valtra 3-2 (18-25, 25-17, 20-25, 29-27, 15-12)

Samedi dernier, les Vallonnières se sont déplacées à Genève pour le premier match des play-out. Elles y ont affronté Genève Volley, équipe contre laquelle elles avaient encaissé deux défaites nettes en championnat.

C'était donc une équipe neuchâteloise revancharde qui s'est présentée sur le terrain de la salle Henry-Dunant. Dès l'entame de match, Solenn Fabien et ses coéquipières ont pris le jeu à leur compte pour remporter le premier set sans trembler.

Plus brouillonnes, les joueuses de Luiz Souza ont laissé filer le

deuxième set avant de réagir et de remporter le 3<sup>e</sup> set grâce notamment à un excellent jeu défensif.

« On a fait un bon match, plus combatif en défense mais parfois instable, ce qui nous a coûté la victoire. Dommage pour le quatrième set car on a eu l'opportunité de finir le match et de gagner 3 sets à 1 », regrette le coach Luiz Souza.



**PIZZA FUN** Repas à domicile  
032 861 44 00

**garage hotz**  
Tél. 032 864 41 41  
www.garage-hotz.ch

VOLLEYBALL - LIGUE NATIONALE A

**Samedi 20 février 2021, à 17 h 30**

espaceVal - Couvet

**Groupe E Valtra reçoit Genève**

Match à huis clos, retransmission gratuite en Live sur la page Facebook du VBC Valtra

Plus d'infos sur [www.vbcvaldetravers.ch](http://www.vbcvaldetravers.ch)



COMMUNE DE VAL-DE-TRAVERS



Au quatrième set, les Vallonnières ont en effet eu deux balles de match qu'elles n'ont pas su convertir. La rencontre s'est finalement conclue par une courte défaite de Valtra au tie-break.

Luiz Souza est confiant dans le potentiel de ses joueuses. « Je pense que c'est ouvert pour le prochain match. Nous allons travailler pour ajuster notre jeu et remporter le deuxième match afin de conclure la saison par une troisième rencontre décisive. »

On peut certes regretter la défaite mais en aucun cas la manière.

Décomplexées, les joueuses de Luiz Souza ont fait plaisir à leurs supporters.

La prochaine rencontre, toujours contre Genève Volley, aura lieu samedi 20 février à 17 h 30 à espaceVal à Couvet.

Cette saison, les play-out se joueront au meilleur des 3 matches et non au meilleur des 5, comme initialement prévu. En effet, à la suite d'une proposition de Swissvolley et en l'absence de relégation, les deux clubs concernés ont accepté ce modus.

« Comme il n'y avait pas d'enjeu, nous avons préféré écourter le nombre possible de matches. Ça nous libère du temps et de l'énergie pour construire l'avenir sereinement », concède la présidente Joëlle Roy.

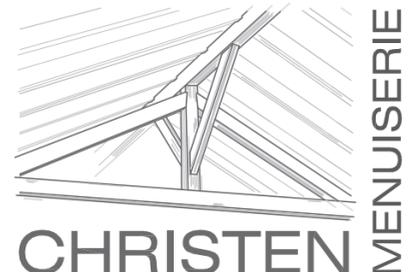


**CODONISA**  
Entreprise de maçonnerie

MAÇONNERIE  
BÉTON ARMÉ | CARRELAGE  
RÉNOVATION DE CRÉPIS À L'ANCIENNE

**COUVE**  
**+41 32 863 12 16**

Thierry +41 79 679 54 05 | Marin +41 79 679 31 31  
info@codonisa.ch



**CHRISTEN** MENUISERIE

Menuiserie, rénovation  
Charpente, couverture

079 / 301 09 35  
raph.christen@bluewin.ch  
rte de Môtiers 18, Boveresse



**Société Electrique du Val-de-Travers SA**  
Depuis plus de 20 ans, votre spécialiste dans votre région, pour toutes vos installations électriques!

www.sevt.ch / Rue du Preyel 9 - 2108 Couvet / 032 863 12 24

- ÉLECTRICITÉ
- TÉLÉMATIQUE
- PARATONNERRE
- ÉLECTROMÉNAGER



**LABORATOIRE DENTAIRE**

Entretien - Rénovation  
Réparation de  
Prothèses Dentaires

M.C Huguenin  
Technicienne Diplômée

Rue de France 3  
CH 1450 Sainte-Croix  
079 409 05 25

**P. SIMONIN & FILS** Sàrl

FLEURIER COUVE  
Tél. 032 861 11 48 Tél. 032 863 27 57  
Fax 032 861 37 51

**50 ans**

**Ferblanterie - Ins. Sanitaires**  
**Couverture - Paratonnerre**



Menuiserie • Cuisine  
Charpente • Couverture

**VUILLE** Sàrl

Vy Saulnier 11 • 2115 Buttes • pavuille@sunrise.ch  
077 425 19 52

Pour tous problèmes:  
de vitre cassée, de porte, de serrure ou de clé